

Arrêté n° 2024 -36 C

ARRETE DU MAIRE Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ; Vu le code de la commande publique Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Le service technique a besoin de cinquante barrières de sécurité supplémentaires.

Considérant la proposition de l'entreprise GEDEVENT;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE:

L'entreprise GEDEVENT est retenue pour fournir cinquante barrières de sécurité au prix TTC de 3 019,80euros.

Fait à THUE ET MUE, le 16 avril 2024

Le maire, Michel LAFONT

